

CHARLES AMBROSINO  
Habilitation à Diriger des Recherches

**Titre :**

*Urbanisme fin-de-siècle ou l'art de réencastrer les sociétés urbaines*

**Jury :**

M<sup>me</sup> Nadia ARAB, Professeure, Université Paris Est Creteil (rapporteur)  
M. Laurent DEVISME, Professeur, Nantes Université (Garant)  
M. Marc DUMONT, Professeur, Université de Lille (rapporteur)  
M<sup>me</sup> Françoise FROMONOT, Professeure, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville  
M. Laurent MATTHEY, Professeur, Université de Genève  
M. Raphael SUIRE, Professeur, Nantes Université  
M<sup>me</sup> Isabelle THOMAS, Professeure, Université de Montréal (rapporteur)  
M. Nicolas TIXIER, Professeur, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

**Dossier d'HDR :**

Le dossier d'HDR s'organise en trois volumes :

(1) Le premier volume, intitulé « Itinéraire d'un urbaniste universitaire encasté. Enseigner, chercher, pratiquer », présente un curriculum vitae analytique qui détaille l'ensemble de l'expérience d'enseignement et de recherche ainsi que les charges administratives et pédagogiques. Cette égo-histoire professionnelle permet de retracer les différentes étapes du parcours académique et les diverses implications au sein de l'Université. Un recensement complet de la production et des activités scientifiques est également proposé.

(2) Le deuxième volume, intitulé « Trois Sillons de recherche. Quartiers artistiques, ville créative et projet de sol métropolitain » présente une synthèse problématisée des travaux de recherche ainsi qu'un recueil de publications. Ces textes ont été sélectionnés comme représentatifs des différents sillons de recherches tracés depuis la thèse soutenue en décembre 2009. Ceci permet aussi d'illustrer certaines évolutions tant en termes de posture théorique que d'orientations thématiques.

(3) Le troisième volume est un « mémoire inédit » intitulé « Urbanisme *fin-de-siècle* ou l'art de réencastrer les sociétés urbaines » dont le résumé est présenté ci-après.

**Résumé du mémoire inédit**

Ce mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches se consacre aux lignes forces qui traverse aujourd'hui l'urbanisme. Fondées à la fois sur mes travaux précédents et l'horizon d'exploration qu'offrent mes investigations les plus récentes, les hypothèses de travail que je souhaite développer opèrent un croisement avec les trois principaux sillons de recherche que j'ai pu tracer depuis l'obtention de mon doctorat : (1) mes travaux sur les quartiers artistiques et les milieux créatifs urbains, (2) ceux sur les modèles urbains et l'identification des modalités de gouvernance urbaine de/par l'innovation et, enfin, mes réflexions, prospectives à ce stade, sur (3) les conditions d'émergence, de narration et de mise en application des projets de sol métropolitains. Autant d'angles d'approche d'un seul et même phénomène : l'articulation entre le processus de fabrication de la ville, sa gouvernance et l'organisation sociale des sociétés urbaines. Articulation qui nécessite, je le crois, d'être (ré)envisagée à la lumière du concept d'encastrement. Encastrement des sociétés urbaines dans leur territoire certes, mais également de l'urbanisme tel qu'il est pratiqué sur ces mêmes territoires, et ce au-delà de l'application/reproduction partielle ou totale des modèles urbains à disposition.

Si l'encastrement n'est pas un concept nouveau en science humaine et sociale, il s'agit, dans le cadre de ce mémoire d'HDR, d'en élargir le sens ainsi que la portée au profit de sa dimension spatiale et urbaine. Concrètement, je postule qu'en cette *fin-de-siècle*, les débats qui animent praticiens et académiques autour de la ville et de ses transitions témoigne d'un infléchissement qu'il semble impérieux d'analyser : le retour en grâce du « contexte » dans la formulation, la conduite et l'application des politiques urbaines. Ces dix dernières années, j'ai eu l'occasion d'analyser des formes variées d'encastresments, ou devrais-je dire de (ré)encastresments territoriaux et, ce faisant, de développer (avec d'autres) les outils théoriques nécessaires à leur exploration : l'encastrement des milieux créatifs au sein de systèmes sociaux, économiques et culturels métropolitains (à

travers la notion de « scènes urbaines »), l'encastrement des formes d'action collective conduites au nom de la créativité et de l'innovation (au moyen des « régimes urbains d'innovation »), et enfin l'encastrement des sociétés urbaines dans leur environnement (avec la notion de « métropole géographique »).

A travers cet inédit, mon ambition est donc de contribuer à une mise en lumière des modalités diverses de (ré)encastrement des sociétés urbaines ici conçues comme autant de modes de « faire » l'urbanisme de demain. Aussi ce travail se positionne-t-il comme un essai scientifique dont la fonction est d'ouvrir un champ d'exploration intellectuelle tout en essayant de contribuer à un renouvellement de l'historiographie épistémologique de l'urbanisme.